



www.le-drennec.fr
mairie.le-drennec@wanadoo.fr

LE DRENNEC

INFORMATIONS COMMUNALES

Vendredi 10 juillet 2020

MAIRIE

Les services administratifs (mairie, agence postale) seront exceptionnellement fermés lundi 13 juillet.

Horaires d'été : du Lundi 20 Juillet au Vendredi 14 août inclus

Mairie : ouverte au public uniquement le matin de 8h30 à 12h00

Bibliothèque : ouverture les mercredis de 16h00 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h

PENDANT LA PERIODE ESTIVALE : Madame Le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous. Vous pouvez prendre contact avec la mairie au 02.98.40.40.01 ou par mail : mairie.le-drennec@wanadoo.fr, en précisant vos coordonnées, nom, prénom et l'objet de votre demande.

TENTATIVES D'EFFRACTION Il est constaté depuis quelques temps des tentatives d'effraction. En cas d'intrusion ou de tentative d'intrusion sur votre propriété, vous devez contacter la gendarmerie en composant le 17.

En cette période de vacances, nous vous recommandons d'être particulièrement vigilant. Si vous partez en vacances vous pouvez demander « l'opération tranquillité vacances » mise en place par la gendarmerie.

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez vous présenter à la gendarmerie afin de remplir un formulaire précisant vos dates d'absence.

Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile. Plus d'informations en vous rendant sur le site :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Operation-tranquillite-vacances2>

COMMUNIQUES MAIRIE.

Des travaux concernant le remplacement de canalisations d'adduction d'eau potable rue de Brest, depuis l'entrée du bourg côté Plabennec jusqu'à l'intersection avec la rue de la mairie, ainsi que la rue de Landouzen et rue de la Mairie sont réalisés par la société TPC Ouest, pour le compte de la Communauté de Communes jusqu'au 18 septembre 2020. La circulation sera interdite sur la portion de la voirie comprise entre la rue du Château d'Eau et la rue de Brest. Une circulation alternée au moyen de feux tricolores sera mise en place, pendant la durée du chantier, rue de Brest - RD 788, rue du Château d'Eau, et pour les raccordements de réseaux, rue de la Cité Gorrékear, ZA de Kernevez, Rue de Locmaria, rue de la mairie et rue de Landouzen (interventions ponctuelles).



Les dépôts sauvages sont interdits (loi du 15 juillet 1975) : Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir, au coin d'un bois ou dans une rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent.

Ces dépôts sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages. Nous informons les auteurs de ces indécences qu'ils s'exposent à des amendes de 450 à 1500 euros. Certains ont déjà été identifiés.

Ils doivent aussi savoir que le fait d'apporter les déchets en utilisant un véhicule est un facteur aggravant.

Ces comportements inciviques ne sont pas acceptables.

Ce sont les services des communes et donc les finances publiques qui sont mis à contribution.

↳ **HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES.** Les déchèteries situées à Plabennec et Lannilis sont ouvertes du lundi au samedi de 09h à 12h et de 14h à 18h. L'ensemble des déchèteries sont fermées le dimanche et les jours fériés. Les aires de déchets verts sont maintenues fermées.

🗑️ **FERMETURE AIRE DE DECHETS VERTS** : Pour continuer d'assurer ce service, une réhabilitation des aires de déchets verts serait nécessaire pour prévenir tout accident ou pollution susceptible de dégrader le milieu environnant. La CCPA, n'est pas en capacité de supporter les coûts d'investissement d'une mise aux normes de 3 aires (Le Drennec, Kersaint-Plabennec, Landéda) auxquels s'ajouteraient des coûts de fonctionnement liés principalement au gardiennage. En conséquence, Le Président de la CCPA a donc été contraint de prendre la décision de fermer les aires de déchets verts. Les déchets verts sont acceptés sur les déchèteries de Lannilis, Plouguerneau, Bourg Blanc Plouguin et Plabennec.

COMMUNIQUE CCPA : REDEVANCE ORDURES MÉNAGÈRES.

Madame, Monsieur, Vous venez de recevoir, ou allez prochainement recevoir, un Avis de Somme à Payer en provenance du Trésor Public pour le paiement de votre Redevance d'Ordures Ménagères.

Un problème informatique majeur a été rencontré dans l'établissement de cette facturation. Aussi, il vous est demandé de ne pas tenir compte de ces Avis de Sommes à Payer.

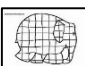
Vous allez recevoir prochainement une facture avec entête de la CCPA. Celle-ci annule et remplace l'Avis de Sommes à Payer.


Si vous avez déjà procédé au paiement de votre Avis de Sommes à Payer, naturellement ne payez pas une seconde fois, votre paiement sera pris en compte. Les usagers en prélèvement automatique seront prélevés aux alentours du 25 juillet.

Le site internet de la CCPA vous permet d'accéder aux informations pratiques de la facturation des ordures ménagères : n'hésitez pas à le consulter.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour ce désagrément indépendant de notre volonté. Le Service Facturation.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE Les jeunes filles et garçons, **nés en avril, mai, juin, juillet 2004**, sont invités à se présenter en mairie à leurs **16 ans** s'ils ne l'ont pas déjà fait. Une attestation leur sera remise et sera nécessaire pour les concours, examens (Baccalauréat...). Se munir du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Le recensement citoyen est indispensable pour pouvoir participer à la JDC. Vous pouvez faire ces démarches en ligne sur le site www.mon.service-public.fr

 **ALSH EPAL - Maison de l'Enfance** : Réouverture de l'accueil de loisirs sur inscription à l'adresse mail suivante : ledrennec@epal.asso.fr.

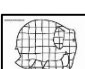
 **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE** : Espace des Châtaigniers. ☎ 02.98.40.40.92. biblio.ledrennec@wanadoo.fr
<https://bibliotheque-ledrennec.fr/> (pour toute l'actualité de votre bibliothèque).

Bibliothèque : La bibliothèque peut à nouveau vous accueillir aux horaires habituels, en respectant quelques mesures de prudence : port du masque conseillé, lavage des mains au gel hydroalcoolique, 8 personnes maximum pour respecter les distances conseillées.

Pendant l'été, du **20/07 au 14/08** seulement 2 permanences par semaine : le **mercredi après-midi de 16h30 à 18h30** et le **samedi matin de 10h à 12h**.

Les retours de livres seront toujours à déposer dans le Hall des Châtaigniers. Venez découvrir les Nouveautés...

Coup de coeur jeunesse : partage le titre de ton livre préféré, la bibliothèque le publiera sur son site internet.

 **ALSH EPAL - Maison de l'Enfance** : Réouverture de l'accueil de loisirs sur inscription à l'adresse mail suivante : ledrennec@epal.asso.fr.

 **ASTREINTE CCPA : EAUX ET ASSAINISSEMENT** : Le W.E et en dehors des heures de service 06.08.41.49.75.

 **COLLECTE DES ORDURES MENAGERES** : Mercredis des Semaines **Paires**.
CCPA - Problème de ramassage des déchets ménagers : ☎ 02.90.85.30.18.

ENEDIS. Dépannage et sécurité : pour déclarer un sinistre (coupure d'électricité, boîtier électrique endommagé ou cassé), contactez le 09.726.750.29.

VIE SCOLAIRE

ECOLE DES SOURCES. Inscriptions : vous pouvez faire une demande d'inscription en envoyant un mail à ec.primaire.ledrennec@orange.fr. Depuis la rentrée 2019, l'inscription est obligatoire à partir du 1^{er} septembre pour tous les enfants ayant 3 ans dans l'année (enfants nés en 2017). Les enfants nés avant le 1^{er} septembre 2018 peuvent aussi être accueillis à la rentrée de septembre, à celle de janvier pour ceux nés jusqu'au 31 décembre 2018.

ECOLE ST ADRIEN. Inscriptions à l'école Saint Adrien. En raison de la pandémie, nous n'avons pas pu organiser nos portes ouvertes habituelles. Les inscriptions sont possibles, pour cela vous pouvez contacter Nadine Guillerm, la directrice au 02.98.40.78.27, ou 06.71.05.58.96 ou par mail : ecole.saint-adrien@orange.fr. Notre école est accessible à tous. Nous organisons des matinées d'intégration pour les petits ainsi que des rentrées différées en cours d'année scolaire. Nous privilégions l'enseignement de l'anglais dès la classe de maternelle et nous enrichissons chaque année notre équipement numérique. Notre contribution mensuelle s'élève à 26€ par mois. N'hésitez pas à prendre contact avec l'école et à très bientôt.

VIE ASSOCIATIVE

PAROISSE. Samedi 11 juillet à 18h30, messe en l'église du Drennec. Dimanche 12 juillet à 11h00, messe en l'église de Plabennec. Mercredi 15 juillet à 17h00, petite marche au départ de la chapelle de Loc-Mazé et à 18h30, messe de semaine en la chapelle de Loc-Mazé.

AN HENTCHOU TREUZ. Balade randonnée, mardi 14 juillet 2020 à 14h00 au départ de la chapelle de Landouzen. Rendez-vous à 13h45 sur le site de la chapelle. Distance entre 7 à 9 km pour environ 1h30 à 2h00 de marche. Sur circuit facile : Chapelle de Landouzen, Gare du Drennec, route de Locmaria, Chapelle de Locmaria et retour par les stations de pompes. Une petite collation sera servie à l'issue de cette balade. Ouvert à tous.

VIE CULTURELLE



CINEMA EVEN LESNEVEN : DARK WATERS : jeudi 9 à 20h15 (VO), lundi 13 à 20h15 (VF). **PAPI SITTER :** vendredi 10, dimanche 12 à 20h15. **EN AVANT :** samedi 11 à 20h15, dimanche 12 à 10h45. **FILLES DE JOIE :** jeudi 16, samedi 18 à 20h15.

ANNONCES DIVERSES

PHARMACIE Erick BOUGEARD : Fermée vendredi 10 et samedi 11 juillet.

BAR DES SPORTS Fermé mardi 14 juillet.

DL COIFFURE : fermé pour congés du mardi 28 juillet au lundi 10 août inclus.

APPEL AUX DONS DE LAINE POUR L'EHPAD DE PLABENNEC. Vous avez fait du tri dans vos armoires et vos greniers pendant le confinement ? Vous y avez trouvé de la laine dont vous ne savez pas quoi faire ?

L'EHPAD de Plabennec recherche des dons de pelotes de laine pour ses activités créatives (pelotes entières autant que possible). Vous pouvez les déposer en sachets dans le hall de l'EHPAD.

LA VESTIBOUTIQUE DE LA CROIX-ROUGE, Grande Braderie Mercredi 15 juillet de 9h à 17h, Vendredi 17 juillet de 14h à 19h et Samedi 18 juillet de 9h à 12h. Vente ouverte à tous les publics (port du masque obligatoire - les sacs pour transporter vos achats ne sont plus fournis). Horaires d'ouverture : Lundi - Mardi - Samedi (9h-12h), Vendredi (14h30-19h). 4 Place de l'Europe Lesneven.

CLUB NAUTIQUE DE PLOUGUERNEAU. Les réservations de stage d'été sont en ligne en mousaillon, optimist, planche à voile et catamaran. Tous les supports individuels sont également à la location du mardi au samedi et aussi (sur réservation) le dimanche après-midi: dériveurs, planche à voile, stand up paddle ainsi que les supports double et plus (catamaran, bateau à moteur, kayak double, caravelle). Un formulaire est réservé pour les locations à la rubrique location sur le site internet du club : <http://cn-plouguerneau.com>. Vous pouvez également nous joindre par mail à cnplouguerneau@wanadoo.fr et par téléphone au 0298045046.

NOUVEAUTES A LA MFR PLABENNEC - PLOUDANIEL Formations par APPRENTISSAGE : Travaux Publics ; Maintenance des Bâtiments ; Constructions Paysagères ; Fleuriste. Contact : 02 98 40 40 73.

COURS PARTICULIER. Bruno l'HOSTIS, professeur indépendant, donne cours maths et physique-chimie, niveaux collège et lycée, en juin, juillet, août, afin de mieux préparer la prochaine rentrée scolaire. 06.46.53.86.97 ou bruno.lhostis@laposte.net

MEMENTO

MEDECIN DE GARDE Composer le 15.

PHARMACIE DE GARDE. Composez le 3237.

CABINET INFIRMIER 7 rue de Brest. ☎ 02.98.40.70.58. Permanences Lundi - Vendredi : 11H30 à 12H. Samedi, Dimanche sur rdv.

LE TELEGRAMME : Correspondance : Mme Martine Kerleroux, ☎ 02.98.40.87.44. Courriel : martine-kerleroux@orange.fr

OUEST-FRANCE : M. Yvon SIMIER, ☎ 02 98 40 74 86 ou 06 81 79 52 76. Courriel : simier.yvon@orange.fr

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES INTERCOMMUNAL DE PLABENNEC. Le relais est à nouveau joignable au **02.98.36.83.42 uniquement**, du lundi au vendredi, avec les horaires d'ouverture : *Lundi de 9h à 16h ; mardi de 9h à 18h30 ; Mercredi de 9h à 16h ; Jeudi de 9h à 18h30 ; Vendredi de 9h à 15h30.*

ADMR. Aide à domicile, portage de repas, télé assistance. Contact 02.29.62.61.69.

AMADEUS Aide Soins à Domicile, Equipe Spécialisée Alzheimer, portage de repas, télé-assistance, 02 98 21 12 40, www.ads-llp.fr.

ADAPEI Asso. Parents & Amis de Personnes handicapées mentales. Contact : Mme MADEC Marie Léontine. ☎ 02.98.40.73.43.

ASSOCIATION LES FEUX FOLLETS. « Association nationale de parents d'enfants et d'adultes atteints de la phénylcétonurie ». Récupération de ferraille, électroménagers, ordinateurs, écrans, TV, câbles, batteries.... Gaël 06.68.10.58.50.

PERMANENCE SOCIALE. Une permanence sociale, sur rendez-vous uniquement, est mise en place dans les locaux de la mairie le premier jeudi du mois, de 14h à 17h. Prendre contact avec le CDAS de Lesneven au 02.98.04.02.65.

CONCILIATEUR DE JUSTICE : le conciliateur est joignable par mail : jean-pierre.lussou@conciliateurdejustice.fr mais aussi par la saisine en ligne sur le site Internet «conciliateurs.fr »

MAISON DE L'EMPLOI DU PAYS DES ABERS. Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h - le mercredi au pôle social de Lannilis de 8h30 à 12h30, - le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h **L'accès se fait dans le respect des règles sanitaires. Le port du masque et l'application de gel hydro-alcoolique à l'entrée sont demandés.** Contact 02 90 85 30 12 ou accueil.emploi@pays-des-abers.fr. Le Point Accueil Emploi sera fermé du Jeudi 23 juillet au Lundi 17 août inclus.



SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI

Recyclez vos emballages devient plus simple !

Depuis le 1^{er} juillet 2020, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans les colonnes de tri jaune du territoire de la Communauté de Communes du Pays des Abers.

Pour vous, le tri devient plus simple :

1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri. Toutes les barquettes (beurre, viande, ...) les films plastiques, les pots (yaourts, crème fraîche, ...) les tubes de dentifrice, les sacs plastiques, les petits aluminiums (capsules de café, couvercle métalliques, ...)

2/ Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider

3/ déposez vos emballages en vrac, sans sac et non emboîtés dans les colonnes jaunes.



Une bonne nouvelle pour les patients drennecois
... qui patientent depuis 8 ans ...

Deux médecins souhaitent officier sur la commune.

Leur arrivée se fera en 2021 dès que l'aménagement des locaux pour les accueillir sera réalisé.

